COMPLÉMENT ORAL au RAPPORT D'ACTIVITÉ

Alain HALÈRE

Secrétaire général du SNPTES

Je tiens pour commencer à remercier Nathalie Flouquet et son équipe qui sont à pied d'œuvre depuis plusieurs mois pour nous accueillir dans les meilleures conditions.

Je remercie Nicolas Postel 1er Vice-Président de l'Université Lille qui nous a fait l'honneur de prendre la parole en ce début de Congrès.

Dans mes remerciements, je n'oublie pas Amar Ammour et Alain Favennec pour le travail réalisé au sein de leurs organisations, mais également pour le SNPTES.

Je remercie Daniel Dégardin pour son rapport financer ainsi que toute l'équipe de la trésorerie, de la comptabilité et de la syndicalisation, sans qui nos actions et l'organisation même de ce Congrès ne pourraient avoir lieu.

Je remercie également la présence d'un de mes prédécesseurs Laurent Diez et de Michel Wartel, qui fut secrétaire académique de la section de Lille a un moment charnière pour cette section, après la démission de son prédécesseur.

Mes remerciements vont également à l'équipe nationale qui est composée du Bureau national et des services techniques et administratifs. J'ai une pensée particulière pour Fabrice Orel qui a assumé ses fonctions de secrétaire général adjoint avec brio. Il fut d'un soutien sans faille, durant cette période mouvementée.

Il convient également de remercier l'ensemble des militants dont vous faites partie qui mènent des actions au plus près du terrain, au contact direct des collègues, de remercier les électeurs qui nous donne notre force, notre représentativité et les adhérents qui soutiennent souvent depuis de nombreuses années les actions du SNPTES.

Comme il s'agit d'un complément oral au rapport d'activité et que les adhérents se sont déjà prononcés sur ce dernier, je ne vais pas vous faire lecture de ce rapport, mais tenter de le compléter avec quelques sujets qui, je pense, doivent attirer toute notre attention.

Dès notre plus jeune âge, on nous explique que l'on doit apprendre de nos erreurs. Malheureusement, dans le domaine de la gestion des pandémies comme dans beaucoup d'autres domaines, nos dirigeants politiques semblent faire preuve d'amnésie. Dans l'histoire de l'humanité, ce n'est pas la première pandémie à laquelle nous sommes confrontés. En absence de vaccin et de traitement, les protocoles à mettre en œuvre sont connus depuis longtemps : mesures d'hygiène, lavage des mains, port du masque, distanciation physique, etc. Amnésie, je disais puisque, par exemple, certains membres du gouvernement sont allés jusqu'à nier la pandémie (défini comme une simple grippette) et ont tenté de nous faire croire que le port du masque et le confinement ne servaient à rien. Des affirmations lourdent de conséquences qui n'avaient pour but que de camoufler l'impréparation de la France pour faire face à une crise sanitaire de cette ampleur.

« Le SNPTES a toujours été très clair sur ses positions »

Il faut dire les choses comme elles sont, pour faire des économies, nos dirigeants politiques ont détruit les stocks de masques, délocalisé la production de masques, de médicaments et de produits de première nécessité. Ils ont laissé partir à l'étranger certaines et certains de nos meilleurs chercheurs. Le manque de financement de la recherche et de l'hôpital publics, mais également les lourdeurs administratives dans ces domaines ont eu des conséquences désastreuses sur la gestion de cette pandémie. Les chiffres sont effrayants à l'heure d'aujourd'hui en France plus de 100 000 personnes sont mortes de la COVID19 et ce n'est pas terminé. Il ne faut pas oublier également tous ceux qui subissent encore les séquelles et les effets indirects de cette maladie. Il ne fait aucun doute que les mensonges et multiples atermoiements du gouvernement ont eu un impact négatif sur la compréhension, par l'ensemble de la population, de la gravité de cette crise et sur l'acceptation de mesures sanitaires pourtant nécessaires. Après ça, il ne faut pas s'étonner de la méfiance envers les vaccins et le rejet par certains du pass sanitaire.

Le SNPTES a toujours été très clair sur ses positions. Début 2020, nous avons été les seuls à écrire au ministère pour lui demander de mettre les personnels à l'abri. Dès que cela a été possible, le SNPTES a incité les personnels à se faire vacciner et a exigé que tout soit mis en œuvre pour que ceux qui le souhaitent puissent accéder à la vaccination sur leur lieu de travail. Le SNPTES a renforcé son secteur santé et sécurité au travail, afin d'être plus réactif sur l'envoi d'information aux sections, sur la publication de communiqués et au niveau de la préparation des différentes concertations auxquelles nous avons été conviés par le ministère.

Si nous commençons à voir le bout du tunnel au niveau pandémique, il n'en est rien concernant le réchauffement climatique. Le GIEC a publié un nouveau rapport cet été et ses conclusions sont extrêmement alarmantes.

100% du réchauffement climatique est dû aux activités humaines. Avec la poursuite du réchauffement, chaque région pourrait subir de façon différenciée plus d'évènements climatiques extrêmes, parfois combinés, et avec des conséquences multiples. Certaines conséquences de ce réchauffement climatique sont considérées comme irréversibles. Les glaciers sont condamnés à fondre pour encore des décennies voire des siècles. Il est précisé dans le rapport : « *Avec un réchauffement climatique autour de 1,5 °C, les risques de pénurie d'eau dans les zones arides, de dommages causés par les incendies, de la dégradation du permafrost et d'instabilité dans l'approvisionnement alimentaire sont prévues comme étant importants* ». « *À 2 °C, les risques pour l'approvisionnement alimentaire pourraient devenir très importants* »

Pour limiter le changement climatique et mettre fin au réchauffement de la planète, il faut des mesures radicales pour atteindre la neutralité pour ce qui est du dioxyde de carbone (CO2) et réduire les émissions des autres gaz à effet de serre.

Alors que des solutions existent, nous ne pouvons malheureusement que constater avec indignation le manque de volonté des dirigeants des pays les plus responsables, c'est-à-dire bien souvent les pays les plus riches.

Toutes ces conséquences du réchauffement climatique vont également contraindre des populations à migrer ce qui sera source de guerre et de conflits.

Les récentes déclarations de certaines personnalités politiques au sujet la gestion des flux migratoires et notamment au respect du droit d'asile font froid dans le dos. Le SNPTES exige que les pays de l'Union européenne et notamment la France respectent la Déclaration universelle des Droits de l'homme, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la Convention de Genève, en matière de droit d'asile. Les amalgames entre l'immigration irrégulière et l'arrivé en Europe et en France de réfugiés contraints de fuir leur pays d'origine en raison des persécutions qu'ils subissent doivent cesser. Les politiques étrangères de certains États, dont la France, doivent radicalement changer. Ne sommes-nous pas à l'origine de la dégradation des conditions de vie et des conflits existants dans certains pays ?

Le cas de l'Afghanistan en est malheureusement un exemple récent. Depuis les années 70', ce sont bien les interventions étrangères qui ont favorisé l'arrivée au pouvoir des talibans. Cela doit nous amener à faire preuve de solidarité envers le peuple afghan. Les droits des femmes sont désormais bafoués. Les opposants persécutés quand ils ne sont pas tout bonnement exécutés.

Dans notre secteur, le SNPTES salue la réaction rapide du programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil, le programme PAUSE qui est porté par le Collège de France et qui a appelé la communauté de l'ESR à se mobiliser pour accueillir des chercheurs afghans. Plusieurs établissements ont répondu favorablement à cet appel comme l'INALCO qui souhaitent accueillir 3 universitaires et 5 étudiants afghans.

Le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu dans 6 mois. Alors que les préoccupations des Français sont le pouvoir d'achat, le dérèglement climatique et l'insécurité, la presse relaie exagérément des discours nauséabonds, populistes, parfois racistes et révisionnistes. Nous ne pouvons que constater et regretter que les engagements responsables de ceux qui proposent de véritables solutions pour l'avenir sont trop souvent mis en sourdine et ne trouvent pas autant d'échos dans la presse.

Autre sujet qui nous préoccupe en tant que syndicaliste et la dégradation du dialogue social.

Trop souvent, nos gouvernants et directions ne voient pas en nous de véritables partenaires sociaux, mais uniquement des opposants dont ils cherchent à limiter ce qu'ils considèrent comme un pouvoir de nuisance. La démocratie est malade et on s'étonne après, de l'émergence de conflits sociaux à répétition, de la baisse de la participation aux différentes élections, etc.

Les femmes et les hommes politiques stigmatisent le taux de syndicalisation en France, mais les pratiques de certaines directions, les réformes du dialogue social, de la représentativité, et la remise en cause du principe de participation ont comme seul objectif de réduire l'influence des syndicats.

Durant ce mandat de trois ans, le SNPTES a dû faire face à des attaques sans précédent notamment au niveau des instances de dialogue social, suite à la mise en œuvre de la loi transformation de la fonction publique. Une réforme portée par Olivier Dussopt et Emilie Chalas qui prétendent désormais réinventer la gauche au sein de leur parti Territoire de progrès. Nous n'avons définitivement pas la même définition de la gauche ni du progrès ! Leur réforme réduit le principe de participation, héritage du Conseil national de la résistance, à sa plus simple expression et donne aux employeurs publics tous les outils pour amplifier le recours à des emplois précaires. Ce type de réforme cherche la concentration du pouvoir. Nos gouvernants et directions ont le désir de prendre des décisions sans débat préalable, en totale opacité, sans rendre de compte à personne. On glisse progressivement vers une gestion autocratique. Nous exigeons le respect des représentants des personnels et nous nous opposons fermement à toute tentative d'hégémonie.
Si les syndicats doivent rester indépendants des partis politiques, il n'en demeure pas moins que nous analyserons les programmes des candidats à la présidence de la République et les conséquences de leur projet, s'il venait à être appliqué.

« le SNPTES a dû faire face à des attaques sans précédent »

Heureusement, pour l'instant, ces attaques incessantes ont eu que très peu d'impact sur notre organisation, par rapport à d'autres qui sont en perte de vitesse. Quand on regarde les résultats des dernières élections, on constate facilement que le SNPTES ne fait que progresser. Les personnels que nous représentons sont toujours très nombreux à soutenir nos actions en militant et en versant une cotisation syndicale. Lors des dernières élections professionnelles qui servent de baromètre de la représentativité, le SNPTES a progressé dans tous les secteurs éducation nationale, enseignement supérieur et recherche. Le SNPTES est désormais la 1re force syndicale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au sein de ce ministère, il représente désormais les chercheurs, ITA, enseignants-chercheurs, enseignants, personnels administratifs et ouvriers, les personnels des bibliothèques et ITRF qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires. Le SNPTES a également triplé ses voix à l'éducation nationale. Il est désormais représenté au Conseil supérieur de l'éducation et dans de nombreux Comité technique des services et établissements de l'éducation nationale dont un siège, pour la 1ère fois depuis son existence, dans le Comité technique de l'administration centrale. Il est depuis la création de leur statut dans les années 80, le syndicat majoritaire des ITRF.

Dans le domaine de la recherche, le SNPTES n'est pas en reste puisqu'il vient de progresser d'une place lors des élections au Conseil d'administration du CNRS. Il est devenu premier ex aequo en nombre de sièges lors du renouvellement du Conseil d'administration de l'INSERM.

Depuis la création du SNPTES en 1953, nous nous considérons plus comme des proposants que comme des opposants. On ne cherche jamais à rompre le dialogue, même si parfois des décisions unilatérales nous contraignent à nous opposer et à appeler à la grève.

Durant le mandat qui vient de s'écouler, nous avons mis tout en œuvre pour défendre et développer les intérêts des personnels de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'éducation nationale, mais également grâce notamment à nos fédérations nous avons défendu le service public. Le SNPTES est en effet conscient du lien indéfectible qui existe entre la défense des personnels et la défense du service public.

Quand on fait le bilan de l'histoire du SNPTES, on constate que c'est bien cette pratique syndicale réformiste qui est à l'origine de nombreuses avancées. Les avancées les plus représentatives de l'efficacité de notre action, sur le mandat 2018-2021, sont celles relatives à l'augmentation des budgets de la recherche dont découle notamment l'accord, du 12 octobre 2020, sur les rémunérations et les carrières. Face à l'attitude irresponsable de certaines organisations syndicales qui cherchent plus à préserver leur image contestataire que de trouver des solutions aux problèmes quotidiens des collègues. Face à ceux qui, incapable de prendre des décisions, affirment qu'ils ne sont ni pour ni contre, mais bien au contraire. Face à ceux qui se contentent, en fonction de leurs interlocuteurs, de retourner leurs vestes toujours du bon côté, le SNPTES, mais également l'UNSA ont su prendre la décision courageuse de voter pour la LPR ce qui a permis d'obtenir un vote favorable du CNESER et ainsi d'ouvrir des négociations relatives à l'accord du 12 octobre 2020.

Durant ce mandat, nous avons publié nos 23 propositions pour améliorer l'accès et la réussite des études dans l'enseignement supérieur. Le SNPTES a eu également l'occasion de défendre à l'Élysée, à Matignon et au ministère de l'ESRI ses propositions pour l'après-crise sanitaire. Pas plus tard que la semaine dernière, une délégation du SNPTES a rencontré le président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR) afin de lui présenter nos propositions de rénovation de la procédure d'évaluation des appels à projets.

Vu nos excellents résultats aux élections, nous pouvons considérer que la cote de popularité de notre organisation est au plus haut. Je suis convaincu que cela sera confirmé par le vote des adhérents sur le rapport d'activité. Lors de ce Congrès, nous aurons une nouvelle fois l'occasion de débattre et d'approuver notre résolution générale pour les trois prochaines années. Ce texte sera le socle de toutes nos actions et prises de position durant cette période. En 2021, et pour les années à venir, le SNPTES ne changera pas de cap. Notre doctrine restera : proposer, négocier, appliquer !

Et nous mettrons tout en œuvre, pour atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour lutter contre toutes formes de discriminations, pour mettre fin aux violences sexuelles et sexistes, pour améliorer les conditions de travail, pour améliorer nos déroulements de carrière et nos retraites, pour revaloriser nos rémunérations, pour parvenir à une gestion des personnels plus transparente et équitable, pour en finir avec la précarité, mais également pour l'amélioration des conditions d'études et de la vie quotidienne des étudiants, pour obtenir un financement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'éducation nationale qui soit à la hauteur des enjeux pour notre société et des défis à relever pour l'humanité.

Merci de votre écoute.